



**ARRÊTÉ RÉGLEMENTANT LA CIRCULATION A
L'OCCASION DU DÉFILÉ DE "L'AMICALE RÉTRO
PEUGEOT ATLANTIQUE"**

La Mairie de Remouillé,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.2213 ;

VU le Code de la route, et l'ensemble des arrêtés en vigueur relatifs à la signalisation routière ;

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 ;

VU la demande formulée par l'association ;

VU la demande déposée le 1er avril 2025 par l'association AMICALE RÉTRO PEUGEOT ATLANTIQUE, concernant la possibilité de circuler dans la commune de REMOUILLE ;

CONSIDÉRANT la nécessité de permettre le bon déroulement de la manifestation tout en préservant la sécurité générale ;

ARRÊTÉ

ARTICLE 1 : À l'occasion du rallye touristique en voiture ancienne organisé par l'association AMICALE RÉTRO PEUGEOT ATLANTIQUE, la circulation sera ralentie, le dimanche 29 juin 2025 vers 15h30 sur la D7.

ARTICLE 2 : Toute infraction aux dispositions du présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur et à chaque extrémité du rallye ainsi que dans la commune de Remouillé.

ARTICLE 4 : Monsieur le Maire et Monsieur l'Adjudant-Chef de la Brigade de Gendarmerie d'Aigrefeuille Sur Maine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Remouillé, le mardi 10 juin 2025

Le Maire,

Jérôme LETOURNEAU



Mairie de Remouillé

De: Mairie de Remouillé - Formulaire de contact <no-reply@remouille.fr>
Envoyé: mardi 1 avril 2025 18:18
À: mairie@remouille.fr
Objet: Nouveau message depuis le formulaire de contact

État de l'indicateur: Avec indicateur

Nom: Hillairet
Prénom: René
E-mail: rene.hillairet@gmail.com
Téléphone: 0617494946
Objet de la demande: rallye touristique
Message: Pour la mairie de Remouillé

L'Amicale Rétro Peugeot Atlantique organise un rallye touristique en voiture ancienne le dimanche 29 juin 2025 ,qui doit passer par votre commune . Une déclaration a été faite en préfecture sous le numéro 77911 .

On traverse votre commune par la D7

Le passage est prévue vers 15h30

Contact organisation: Hillairet René 0617494946 rene.hillairet@gmail.com

Ou secretaire@arpaouest.org

Cordialement

Hillairet rené

on

Date: 1 avril 2025

Heure: 18h17

